

Mots. Les langages du politique

73 (2003)

Les discours de la guerre

Gauthier Autin

Gabriel Tarde, critique du militarisme « scientifique »

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Gauthier Autin, « Gabriel Tarde, critique du militarisme « scientifique » », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 73 | 2003, mis en ligne le 30 mars 2011. URL : <http://mots.revues.org/16022>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions

<http://mots.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/16022>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

Gauthier AUTIN¹

Gabriel Tarde, critique du militarisme « scientifique »

Concurrence économique, sélection naturelle, lutte des classes et même lutte des races : le 19^e siècle finissant voit le conflit envahir et réorganiser le champ du savoir. La science ne se donne plus pour objectif de pacifier, de substituer la concorde au chaos, elle reconnaît désormais à la guerre un rôle moteur dans la dynamique du progrès. L'évolutionnisme fournit ainsi logiquement le cadre théorique pour formuler ce qui, au-delà de la simple apologie, s'apparente à une loi de l'histoire : toute société serait par essence destinée à la lutte, aussi bien intérieure qu'extérieure, et cette tendance belliqueuse conditionnerait l'accès à la civilisation. Alors que la colonisation et les coalitions donnent aux guerres une ampleur nouvelle, à l'heure aussi où la vie politique s'organise autour de partis antagonistes et s'inquiète de la croissance bruyante du socialisme, on devine l'impact d'un tel discours. Il accentue l'état de tension d'un corps social que chacun croit intégralement divisé entre alliés et ennemis. Puisqu'en effet toute position de neutralité ou d'arbitrage est par avance frappée de nullité, il ne reste d'autre choix que la lutte armée.

Dans un ouvrage publié en 1897 et intitulé *L'opposition universelle*, Gabriel Tarde met en évidence ce lien étroit qui associe les savoirs et le pouvoir politique dans le cercle vicieux du militarisme. Car cette ode au combat qu'entonnent en chœur les sciences de l'homme et de la nature mobilise les forces dont le pouvoir a besoin pour mener ses guerres. La sociologie, plus que toute autre peut-être, joue un rôle essentiel dans ce processus et si G. Tarde en rénove ici la méthode et les fondements, c'est bien pour briser ce cercle où elle s'est enfermée.

En nous appuyant principalement sur les textes politiques de G. Tarde, nous tenterons de décomposer ici le circuit complexe que parcourt ce dis-

1. Université de Bordeaux III Domaine universitaire 33607 Pessac cedex – gauthier.autin@yahoo.fr

cours de la guerre, transitant successivement de l'économie à la biologie pour occuper finalement le champ de la sociologie où il produit pleinement ses effets politiques. Une même critique scande chacune de ces étapes : les sciences attribuent au combat l'action civilisatrice qui revient en réalité aux phénomènes de collaboration et de sympathie. Le champ juridique servira ici de point d'ancrage et d'allié, plutôt ambigu on le verra, pour opérer ce renversement des perspectives et substituer à l'opposition des forces leur coexistence pacifique.

Une physique du conflit

G. Tarde invoque moins le vocabulaire de la politique que celui de la dynamique pour penser la guerre, d'où un déplacement lexical dans la description de ce phénomène et de ses protagonistes. Le conflit relève ainsi davantage d'une physique des chocs que de la stratégie : les conquêtes et les batailles manifestent la collision de forces brutes, qui « se heurtent », « s'entre-détruisent » ou « se neutralisent ». Les armées s'apparentent à des corps jetés les uns contre les autres et exerçant des poussées contraires le long d'une ligne de front. De même, les États belligérants sont décrits comme de simples puissances matérielles, dénués de toute dimension personnelle :

Remarquons, en passant, avec Cournot, que le mot pouvoir, empreint d'une signification morale, où il entre du respect sinon de l'amour, est réservé à la politique intérieure mais que, avec une justesse trop expressive, le terme de puissance, emprunté à la mécanique, a été appliqué aux États dans leurs rapports extérieurs².

L'Europe du 19^e siècle illustre bien aux yeux de G. Tarde cette réduction du politique à un simple mécanisme physique. La paix régnante permet simplement la recombinaison des rapports de force sous forme de blocs antagonistes, fruits d'alliances exclusives, qui se font mutuellement pression. La guerre larvée que se mènent les États y prend une tournure presque minérale, chacun pesant, au sens littéral du terme, sur les autres par l'action diplomatique³ et les parades militaires :

2. 1899, *Les transformations du pouvoir*, Paris, Alcan, p. 168.

3. « La diplomatie a commencé par être une des incarnations les plus monstrueuses de l'immoralité civilisée, du vice et du crime fastueux.[...] Tout cela fondé sur la *Raison d'État*, sur le droit de la guerre, qu'on appliquait à l'étranger même en temps de paix, parce que la paix n'était au fond, que le temps où les diplomates entraient en guerre. Diplomates et guerriers alternaient » (*ibid.*, p. 239).

Faire ainsi, avec des millions de *personnes* agglomérées, pétries ensemble, quatre ou cinq *Puissances* sans âme, sans foi ni loi qui cherchent à s'entre-dévorer comme de grands reptiles des anciens âges, ou à s'entre-appuyer comme de grands blocs de rochers, physiquement, mécaniquement, voilà l'œuvre propre du militarisme⁴.

Le terme d'équilibre européen exprime parfaitement cette ambiguïté en dévoilant derrière un repos apparent le jeu à somme nulle des tensions internationales. La stabilité politique s'avère éminemment précaire dans ce monde fragmenté, divisé en « un petit nombre d'empires partiels et rivaux⁵ », agrégats provisoires nés des innombrables chocs qui ont secoué l'Europe.

Mais le ton inquiet de ce discours ne tient pas simplement au contexte politique. Le militarisme fait aussi des ravages dans les sciences et rend plus prégnante encore la menace imminente d'une nouvelle guerre. Et si pour G. Tarde ces savoirs disposent d'une efficacité bien réelle sur la population, c'est qu'ils agissent sur les croyances et les désirs individuels qui sont les mailles du lien social. Il suffit d'offrir à ces discours bellicistes la possibilité de se propager dans le corps social, d'y emporter les convictions et les volontés selon une logique de l'imitation dont G. Tarde fut le grand analyste, et la guerre devient possible. D'ailleurs, notre auteur ne se prive pas à l'occasion de stigmatiser le rôle ambigu que joue la presse dans ce processus. En tant que moyen de communication, elle unifie la société et la civilise mais en offrant aux exhortations guerrières une publicité considérable, elle permet la « conversion des conflits individuels en conflits de masse⁶ ». La guerre est donc bien affaire de discours puisque ceux-ci mobilisent et stimulent les forces que le conflit met en œuvre.

Économistes et socialistes

Or, les exposés apologétiques qui envahissent le corps des sciences à la fin du siècle ne font pas de la guerre un simple fait, un accident de l'histoire, ils lui accordent en outre une valeur et une nécessité. La critique de G. Tarde concerne donc la fonction motrice qui est accordée à ce phénomène dans la vie des sociétés, enjeu qui se dit en termes « d'histoire », de « progrès », de « civilisation » voire de « développement ».

4. 1999 (1897), *L'opposition universelle*, Institut Synthélabo, Les empêcheurs de penser en rond, p. 374.

5. *Ibid.*, p. 373.

6. *Ibid.*, p. 361.

Le « débat brulant entre socialistes et économistes⁷ » auquel le livre de G. Tarde se veut une contribution illustre bien ce problème. En effet, la lutte des classes, la révolution ou la concurrence sont autant de mots d'ordre qui érigent la guerre sociale en condition du progrès. L'antagonisme irréductible des intérêts est admis par les deux parties à titre de fait et ce postulat induit aux yeux de G. Tarde une double réduction : d'une part, les socialistes et les économistes n'envisagent la vie sociale que sous l'angle étroit des désirs et des intérêts en délaissant les croyances, les convictions qui s'y associent⁸ ; d'autre part, ils ne conçoivent que des rapports d'opposition au détriment des collaborations fructueuses qui s'opèrent dans le travail et les inventions. Leur seule différence réside dans l'issue envisagée pour ce combat ; là où les premiers associent le progrès à la défaite de l'ennemi, les seconds n'attribuent pas de terme au conflit mais compensent cette permanence par une intensité réduite :

Ce sont les économistes surtout qu'il faut louer d'avoir, dans leur sociologie prématurée et inconsciente, renoncé absolument à faire de la guerre le procédé essentiel de la dialectique sociale. [...] Seulement comme pour mieux faire éclater l'empire de l'idée d'opposition sur ses plus grands adversaires, on les a vus, après avoir anathématisé la guerre, entonner des hymnes à la concurrence, cette autre forme, bien atténuée du conflit des volontés⁹.

Sous l'égide des économistes qui dominent la scène théorique au milieu du siècle, la concurrence, cette forme minimale du conflit, se voit confier la tâche de civiliser les nations. Toutefois, deux événements vont conduire à un durcissement du discours scientifique et ramener la guerre au centre des débats : « Malgré tout ; la lutte des forces allait être remise à sa vraie place, quand le darwinisme est venu, puis l'odieuse guerre de 1870 »¹⁰. La conjonction de ces deux faits n'a rien de hasardeux car c'est ici, à partir de la large diffusion du darwinisme, que va s'instaurer véritablement ce cercle vicieux qui lie le savoir scientifique à la politique militariste.

L'œuvre de Darwin fournit en effet aux yeux de G. Tarde une impulsion décisive à ce mouvement en donnant à la guerre un ancrage dans la sphère vitale. « La lutte pour la vie », « la sélection », « la concurrence » sont autant de conflits par lesquels l'espèce se perpétue et évolue. Dès lors, le danger

7. *Ibid.*, p. 42.

8. Sur le plan de la sociologie, cette opposition entre désirs et croyances recouvre celle d'une téléologie et d'une logique sociales. Voir 1999 (1895), *Lois sociales*, Institut Synthélabo, p. 461.

9. *L'opposition universelle*, p. 341.

10. *Ibid.*, p. 341.

encouru par l'individu ne réside pas dans une activité belliqueuse inutile et superflue mais dans une passivité et une neutralité que la vie ne permet pas. Pour l'essentiel, G. Tarde reproduit à l'encontre de cette théorie la critique adressée aux économistes mais il la reformule dans un nouveau langage. Le champ lexical du désordre, de l'anarchie mais aussi celui de la stérilité vont briser le lien de solidarité que la biologie veut nouer entre guerre et progrès. À ce double registre s'opposeront terme à terme celui de l'harmonie, de la congruence et celui de l'invention, de l'hybridation. Certes, Darwin n'ignore pas la fécondité des processus vitaux mais sa lecture de l'évolution méconnaît la priorité qui leur revient de droit :

Son erreur, s'il m'est permis d'apprécier ce grand homme en m'autorisant d'autres grands naturalistes, me semble avoir été d'appuyer beaucoup plus sur la concurrence vitale, forme biologique de l'opposition, que sur le croisement et l'hybridité, formes biologiques de l'adaptation et de l'harmonie¹¹.

G. Tarde s'appuiera au contraire sur les théories d'Alfred Espinas (1844-1922) et d'Edmond Perrier (1844-1922) pour placer au cœur de la vie les phénomènes d'association et de collaboration organiques. La lutte des espèces et des organismes s'avère nécessairement seconde car les forces qui s'y manifestent résultent d'abord d'alliances stratégiques, de sympathies nouées¹². Pour autant, le primat que Darwin accorde à la guerre et à la concurrence vitale n'a rien d'étonnant puisque cette idée lui vient tout droit de l'économie :

Aussi bien est-ce aux sociologistes, mais par malheur à des sociologistes très incomplets, aux économistes, et à des économistes d'une seule école, la seule florissante de son temps en Angleterre, que Darwin a emprunté ses principales idées [...]. Toute l'école de Manchester lui a inspiré la vertu magique attribuée à la concurrence soit vitale, soit industrielle¹³.

Cette thèse trouve donc son origine chez Malthus et son école, eux-mêmes héritiers d'une tradition utilitariste qu'ils transcrivent dans le langage de l'ordre naturel. De Bentham à Darwin, le savoir s'ordonne ainsi autour d'un thème central : le conflit des intérêts, la guerre des égoïsmes qui ne cesse que par l'élimination des adversaires. De l'économie à la biologie, on tient là une

11. 1902, *Psychologie économique*, Paris, Alcan, t. I, p. 10.

12. C'est ce qu'indique l'aphorisme suivant : « Pour lutter, il faut être fort, et la force vient de l'union intérieure » (1884, « Darwinisme naturel et darwinisme social », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, t. XVII, p. 613).

13. *Ibid.*, p. 614.

première étape du circuit qui, par un jeu d'emprunts et de métaphores, permet l'expansion de ce discours belliciste.

Une sociologie du sacrifice

Mais si cette pensée, qui n'a pas dans le fond le privilège de la nouveauté, se propage aussi aisément, c'est qu'elle ne reconnaît aucune limite à son application. On pourrait dire que le darwinisme est à la science ce que l'impérialisme est à la politique¹⁴. L'analogie entre société et organisme, sur laquelle Herbert Spencer (1820-1903) fonde sa réflexion, autorise cette expansion dans la direction de la sociologie. En ce sens, pour G. Tarde comme pour la majorité de ses contemporains, le darwinisme social prolonge légitimement et logiquement son versant biologique. Mais au-delà de cette filiation théorique, G. Tarde cherche à saisir les effets proprement politiques de ce nouveau discours. La notion de société qui émerge en son sein se décline en termes de « totalité », de « principe », de « cause », d'unité « transcendante », autant de pseudonymes pour dire l'absolu. Et cette description du corps social, directement inspirée des groupes militaires et de l'armée, ne peut qu'assurer le triomphe du nationalisme et du militarisme :

Si les États n'avaient jamais guerroyé, la métaphore de *l'organisme social* ou, plus généralement, la notion *ontologique* de la société sous une forme quelconque, n'aurait jamais pu s'exprimer. La vie de régiment, en effet, et de combat a seule pu faire considérer le groupe social, conçu à son image, comme un tout plus réel, plus personnel, que ses unités, dont il ne serait pas seulement le rapport intime et complexe, mais la cause et le principe supérieur. Et il est certain qu'à l'inverse, la guerre, après avoir fait les patries et les patriotismes tels qu'ils sont, contradictoires et insociaux essentiellement, est rendue par eux nécessaire et inévitable, trouve en eux sa raison d'être et sa justification apparente. Si les sociétés sont, je le répète, des êtres supérieurs et distincts, conditionnés mais non constitués par les êtres individuels dont ils ne seraient pas simplement la mutuelle pénétration mentale et morale, mais la sublimation et la transfiguration réelles, existant en dehors de la conception que chacun d'eux s'en fait, le sacrifice des intérêts individuels, des vies individuelles, même en totalité, aux fins, aux simples caprices de ces êtres transcendants est la chose la plus naturelle du monde¹⁵.

14. « La vocation à l'empire universel n'est pas le privilège ni même la marque des idées vraies, surtout des idées complètes ; mais il en est de certaines vaguement vastes comme des États sans frontières naturelles, d'autant plus conquérants par nécessité qu'ils sont moins solides peut-être » (*ibid.*, p. 607).

15. *L'opposition universelle*, p. 371.

En personnifiant la société, les sociologues en font un être distinct des individus qui la constituent, au lieu de l'envisager comme un complexe de rapports dynamiques. Ils suscitent la foi en une entité supérieure et indivisible dont les éléments sont dépourvus de réalité et de droits. L'abîme ainsi ouvert entre le corps social et ses membres justifie leur sacrifice au nom de la patrie ou de la nation qui les a créés. En ce sens, ce discours ne constitue pas une simple apologie de la guerre, il en pose les conditions de possibilité, il met à jour les croyances qui doivent animer les soldats et les citoyens pour que cette pratique perdure. Fondé sur le mythe d'une société divine, créatrice des individus qui la composent, il nourrit en chacun le sentiment d'une dette à l'égard de cet être bienveillant et fait du combat un acte de dévotion. Il agit sur les croyances¹⁶, sur ces forces dont la propagation et la canalisation trouve son issue dans la lutte armée.

Si cette critique vise au premier chef H. Spencer, elle pourrait aussi bien s'appliquer à Durkheim ou à Marx qui témoignent eux aussi de cette « tournure ontologique d'esprit »¹⁷, de cette quête de transcendance. On peut toutefois expliquer cette focalisation de la critique sur l'organicisme car, une fois émancipé des limites de la métaphore ou de l'analogie, ce dernier permet d'assimiler la guerre à une fonction vitale des sociétés. Les besoins physiologiques fournissent le vocabulaire adéquat pour soutenir cette thèse : les peuples envahis et conquis sont autant de nourritures ingérées et digérées¹⁸, victimes de l'appétit naturel de l'agresseur. De plus, la notion de race qui fait pendant à celle d'espèce biologique va renforcer ce discours militariste car elle fonde en nature l'hostilité et l'antagonisme des groupes sociaux¹⁹. La guerre apparaît alors selon les cas comme une lutte nécessaire contre la dégénérescence ou comme une réponse à une menace biologique. Les thèmes de

16. La sociologie a donc formulé explicitement un nouveau credo : « Le darwinisme social n'a pas seulement justifié le militarisme, il en fait une religion » (*ibid.*, p. 341).

17. Cette expression vise Marx qui assimile le capital à un être autonome, doué d'une volonté propre (voir *Psychologie économique*, t. II, p. 203). Pour une critique de Durkheim dans des termes similaires, voir 1999 (1893), *La logique sociale*, Institut Synthélabo, p. 62 : « Malheureusement, en poussant ainsi à bout et en objectivant la séparation toute subjective du phénomène collectif et des actes particuliers dont il se compose, M. Durkheim nous rejette en pleine scolastique. Sociologie ne veut pas dire ontologie ».

18. G. Tarde attribue cette idée à Gumpłowicz, l'auteur de *La lutte des races*, dans son article « L'idée d'organisme social » (1896, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, t. 41, p. 639). On doit toutefois noter que, quelques années auparavant, G. Tarde reconnaissait à ce même auteur le mérite d'échapper à l'organicisme (1893, « Questions sociales », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, t. 35, p. 619).

19. « Aussi rencontre-t-on généralement cette variété de naturalisme associée à l'apologie du militarisme » (2001 (1890), *Les lois de l'imitation*, Paris, Seuil, p. 54).

l'évolutionnisme et du racisme vont donc se combiner dans ces discours pour justifier et valoriser le conflit.

Dans un cours donné au Collège de France en 1976, Michel Foucault avait analysé cette conjonction qui s'opère au 19^e siècle et avait signalé la fonction essentielle qu'y remplit le discours raciste. Au souverain qui prend désormais en charge une population et sa santé, qui se définit davantage par le droit de faire vivre plutôt que celui de tuer, le racisme fournit la légitimité suffisante pour donner la mort et risquer celle de ses sujets²⁰. La notion de race définit en quelque sorte la norme biologique par rapport à laquelle la guerre, la colonisation et le châtement se justifient comme mesures d'hygiène.

Faute de place, nous ne développerons pas davantage cette perspective qui renvoie à l'émergence de ce que M. Foucault nomme le bio-pouvoir. Il nous suffit pour l'heure de signaler ce lien qui se noue entre le bellicisme des nations européennes et la version organiciste des sciences sociales. L'expansion incontrôlée du darwinisme social appelle une réplique, une contre-attaque qui prendra chez G. Tarde des allures de renversement épistémologique. Loin d'assimiler société et organisme, il s'agira au contraire de penser le vivant comme une société, en montrant comment les rapports d'opposition y sont toujours subordonnés à des phénomènes d'association et de collaboration²¹.

La logique du Droit

Face à la prolifération des discours militaristes, il ne saurait donc être question de désertir le terrain de la science pour occuper celui de la critique morale. Les pacifistes font le jeu de leurs adversaires en soulignant sur un mode pathétique la cruauté sauvage et presque criminelle des soldats. La barbarie militaire, les « pillages », « les massacres », « l'atrocité » et « l'horreur » des combats²² ne suffisent pas en effet à disqualifier la guerre puisque cette violence s'exerce dans le cadre d'une réciprocité qui la rend d'avance légitime. Ce discours ne peut susciter la réprobation mais exalte au contraire le courage, le dévouement du soldat érigé en protecteur de la patrie.

20. Cours publié sous le titre : 1997, *Il faut défendre la société*, Paris, Gallimard-Seuil. Voir plus particulièrement les p. 222 et ss.

21. C'est ainsi, nous semble-t-il, qu'il faut entendre le sociomorphisme revendiqué dans l'article « Les Monades et la science sociale », publié pour la première fois dans *La revue internationale de sociologie* en 1893. Repris sous le titre *Monadologie et sociologie* dans : 1895, *Essais et mélanges sociologiques*, Lyon-Paris, Storck et Masson.

22. *L'opposition universelle*, p. 363.

Ce n'est donc pas la vertu qu'il faut opposer au militarisme mais le droit. Les lois définissent en effet un ordre statique, un espace organisé par des limites et des bornes qui interdisent tout antagonisme dynamique, tout empiètement. Le droit procède ainsi à une véritable opération de quadrillage et de pétrification des forces en les transportant sur un plan d'inertie où elles perdent tout efficace. Ce processus, G. Tarde le décrit en recourant au lexique de la propriété, de la répartition harmonieuse des biens :

Nous arrivons à un état de choses où l'aspiration des désirs contraires est de s'affirmer conformes et de se superposer, de substituer à la confusion des intérêts contraires le *cadastre* des droits juxtaposés, *délimités nettement*. Ainsi, s'est formé en tout pays, *l'ordre* juridique, terme et idéal de la liberté économique. Il est remarquable que, dans la vie civilisée, nul intérêt n'ose décemment se montrer que vêtu d'un droit dont il prend le nom ; et cela prouve l'universelle répugnance de l'humanité à l'antagonisme et à la lutte [...] ; il est curieux et admirable qu'au milieu d'une nature anarchique où tous les êtres sont hostiles, pourvus de propriétés qui se combattent, l'homme ait conçu *l'harmonie préétablie* de ces *propriétés supérieures* qu'il s'attribue lui-même, ses droits²³.

Le juriste se fait ici géomètre²⁴ et ce, en un double sens : d'une part, il délimite et mesure les territoires respectifs ; d'autre part, il s'appuie sur des axiomes et des démonstrations pour arbitrer les conflits éventuels. Par ce second aspect, le savoir juridique se fait l'instrument privilégié de la paix. À l'inverse, les économistes

malgré l'excellence de leurs intentions, sont moins propres à résoudre les difficultés sociales qu'à les soulever, parce qu'ils attaquent les questions sociales par leur côté le plus abrupt et le moins maniable, le côté téléologique, désirs, besoins, volontés, choses nées souvent en lutte. Mais le juriste baptise tout cela droits, choses réputées toujours d'accord. Et par un travail de déduction analogue à celui du géomètre, il détermine facilement ce qui est juste, en partant du principe accrédité qui s'offre toujours à lui, à un moment quelconque²⁵.

De l'ordre des principes jusqu'à la rigueur des déductions, le droit manifeste ici sa supériorité dans le registre de la logique. C'est en construisant rationnellement l'accord, le consensus qu'il fait taire les armes. Pour le juriste, tout conflit repose sur une illusion car les droits individuels définissent des espaces clos, délimités, qui coexistent mais ne peuvent s'affronter.

23. *Ibid.*, p. 353.

24. G. Tarde emprunte d'ailleurs cette comparaison à Leibniz : « Ainsi, Leibniz a souligné avec raison l'analogie entre la science abstraite des jurisconsultes et celle des géomètres » (*ibid.*, p. 158).

25. *Ibid.*, p. 381-382.

Le tribunal ne reconnaît donc pas de vainqueur, il refuse la logique binaire de la confrontation. Sa décision manifeste simplement le privilège d'un droit réel sur une prétention illégitime. La guerre s'achève ainsi, faute de combattants.

Le phénomène des grèves est à cet égard très éclairant. Là où nombre de ses contemporains perçoivent l'amorce d'une guerre sociale, G. Tarde voit, au contraire, le déploiement spectaculaire d'une sympathie profondément pacifique. Il n'est plus ici question de concurrence, de lutte des classes ni même d'intérêts mais de « collaboration », de « coopération », « d'assistance mutuelle ». En effet, la grève manifeste moins l'opposition verticale des ouvriers aux patrons, comme le voudraient les socialistes, que la collusion horizontale d'ouvriers qui, dans un cadre concurrentiel, ont pourtant matière à s'affronter. La notion d'intérêt de classe n'est donc pas pertinente pour comprendre ce phénomène car ce que les ouvriers sont unanimes à revendiquer, ce sont des droits et non des intérêts²⁶. Ils partagent une même conviction selon laquelle le conflit trouve sa résolution dans un cadre juridique et non dans une guerre des intérêts à l'issue incertaine. C'est à la propagation d'une même croyance que leur rassemblement doit sa cohésion et sa légitimité. Là encore, la critique consiste à lever le voile du conflit pour mettre au jour les processus synergiques qui le sous-tendent et lui donnent sens. Autrement dit, si la grève indique effectivement un progrès de la civilisation, il ne faut pas voir là le produit d'un travail fructueux du négatif mais le signe d'une unification croissante des sociétés sous l'effet de l'imitation et de la sympathie. Quant à savoir si le droit apporte une réponse satisfaisante et juste aux conflits sociaux, la chose, on l'aura compris, n'est guère mise en doute par G. Tarde.

On retrouve sur le plan diplomatique des considérations similaires, avec toutefois une nuance de taille. Car si le droit international doit assurer progressivement la pacification et l'unification des peuples, un doute subsiste sur la forme que peut revêtir cet accord à l'échelle planétaire. Une première possibilité historique se dessine avec la constitution d'un Empire unique par l'expansion conquérante d'une seule nation. Il y a en effet pour G. Tarde certaines similitudes entre la situation politique caractérisant cette fin de siècle et celle qui précède l'émergence de l'Empire romain. Celui-ci répondait effectivement à une crise suscitée par les multiples conflits opposant les cités avoisinantes. La guerre menée par Rome contre les barbares et les séditeux était une guerre juste puisqu'elle substituait au chaos et à la discorde une paix

26. Voir *Psychologie économique*, t. II, p. 143-144.

sans frontières²⁷. L'usage de la force n'avait alors d'autre but que de restaurer un ordre juridique réclamé par les parties en lutte.

En outre, cet Empire présente aux yeux de G. Tarde une singularité historique majeure qui en fait un modèle d'unification politique. Cette originalité se décline en termes de créativité et d'inventivité :

L'Empire romain, pour la première fois dans le monde, a été un concours ouvert à tous les petits peuples inventifs et généreux, dont les inventions seraient restées sans lui infécondes et inaperçues. Il a, en conquérant mille nationalités, brisé mille petits murs d'appartements jusque-là clos, et parmi lesquels il y en avait de très brillamment éclairés [...]. Si l'Empire romain n'avait été que la dilatation des institutions quiritaires et le retentissement prolongé des vers d'Ennius, il ne mériterait guère plus que l'Empire mongol de retenir l'attention de l'histoire²⁸.

Il ne s'agit plus cette fois de concurrence mais de concours, de convergence. La culture et les mœurs des peuples annexés ne sont pas détruites ni même détrônées par les institutions romaines. En ce sens, l'Empire romain n'a pas mené de politique impérialiste. Sa grandeur, sa gloire ne reflètent pas sa puissance militaire mais sa capacité à assimiler progressivement les peuples conquis sans anéantir leurs différences. G. Tarde le présente comme le lieu d'un « métissage », d'une « hybridation », autant de phénomènes dont il fait la clé du progrès, à l'encontre du discours militariste. La guerre ne fut donc pour l'Empire que l'outil accidentel d'un mouvement civilisateur qui aurait pu emprunter d'autres voies et qui ne reconnaît comme essence que la collaboration et l'imitation sympathique.

Peut-on pour autant réactualiser cette forme politique ? Le contexte de l'équilibre européen ne s'y prête guère : la moindre tentative d'expansion nationale y déclencherait automatiquement une réaction militaire et un conflit sans précédent. L'instabilité du rapport de forces ne permet pas l'institution d'une hiérarchie, l'accord doit donc être établi sur un plan horizontal par le biais d'une fédération :

On ne voit donc d'unité stable et de paix durable du genre humain dans l'avenir que moyennant une fédération de quelques nations gigantesques. [...] Une seule et même civilisation, susceptible de variations infinies, et fractionnée en nationalités diverses, mais alliées et solidaires, régnera sur le globe²⁹.

27. Voir *Les transformations du pouvoir*, ouvr. cit., p. 244. G. Tarde souscrit à toute une tradition classique, de Thucydide à Montesquieu, pour laquelle l'Empire naît d'un appel à la paix lancé par les peuples en guerre. Pour un rappel historique et une comparaison avec les formes contemporaines du droit international, voir Antonio Negri, Michael Hardt, 2000, *Empire*, Exils, notamment le chapitre I.1, p. 39 et ss.

28. *Les transformations du pouvoir*, p. 183.

29. *Psychologie économique*, t. I, p. 26-28.

La conjoncture politique favorise davantage l'union des nations que l'unité impériale. À l'opposé du système centralisé qu'est l'Empire, la fédération mondiale doit donc adopter la structure d'un réseau. Elle ne s'organise pas comme lui autour d'une capitale mais reconnaît plusieurs centres autonomes et de même importance³⁰. La puissance des États modernes les rend en effet rétifs à toute hégémonie et le patriotisme né de leurs rapports belliqueux impose le maintien des frontières et des souverainetés nationales. Toutefois, les exceptions assorties à ce dispositif indiquent bien la persistance d'une menace :

Nous poussons maintenant si loin l'observation de la règle relative à cette autonomie des États, que, lorsqu'il plaît à l'un d'eux de s'armer jusqu'aux dents, d'enrégimenter toute sa population valide, [...] les autres États le laissent faire, tout en sachant que la tolérance de cet abus les oblige à imiter tôt ou tard cet exemple, à se ruiner aussi en budgets de guerre. [...] Il est certain que la pratique un peu moins timorée du droit incontestable d'intervention, limitation nécessaire de l'indépendance des États, aurait souvent des conséquences favorables à l'indépendance des individus³¹.

La première application du droit d'intervention fait donc valoir les droits de l'individu contre la politique militariste de son État. Mais G. Tarde envisage également une autre possibilité : celle d'États associés qui contraignent un tiers à intégrer leur alliance³². Dans les deux cas, un État ou une coalition s'arrogent le droit d'exproprier ou de supplanter un pouvoir jugé abusif. Quel statut donner à cette intrusion ? Certainement pas celui de guerre si celle-ci suppose deux volontés antagonistes. La violence exercée sur cet État souverain s'apparente à une punition, elle sanctionne une infraction et rétablit l'ordre intérieur. Il s'agit d'une opération de police menée contre un criminel qui n'a plus le visage du soldat mais celui de la nation. Un nouveau type de guerre, que nous connaissons trop bien, s'annonce ici : celle qui oppose les forces de l'ordre international aux « États-voyous ».

Au terme de cette analyse, on comprend mieux peut-être en quoi cette conception du droit international s'avère étroitement solidaire de la critique

30. La sphéricité de la terre va même constituer, dans cette optique, un argument objectif supplémentaire en faveur de la forme fédérale. Car elle invalide la distinction centre/périphérie autour de laquelle se constitue l'Empire : « L'Empire, remarquons-le, l'Empire, dont l'Empire romain a été le type le plus parfait, à jamais éblouissant dans la mémoire des hommes, suppose l'illusion de croire que la surface de la terre est plane » (*Psychologie économique*, p. 24-25).

31. 1994 (1893), *Les transformations du droit*, Berg International, p. 157.

32. *Ibid.* G. Tarde prend l'exemple d'une ligue commerciale mais rien n'interdit d'appliquer l'exemple à une coalition politique fédérale.

des sciences exposée plus haut. Car si tout progrès réside dans les phénomènes de collaboration et d'association, la notion de souveraineté nationale représente une entrave, une limite pour ce mouvement civilisateur. Elle fait peser la menace d'un isolement, d'une distance qui rompt la propagation du courant sympathique et interdit l'unification pacifique des peuples. La neutralité ne suffit pas à garantir la paix, elle indique, à l'instar de l'hésitation, une oscillation sous l'effet de forces contraires³³. L'intervention militaire contre un État souverain a donc pour fonction d'emporter la décision, elle ne juggle pas nécessairement une menace mais sanctionne l'absence de coopération³⁴. Si pour G. Tarde la fédération se veut l'agent d'une paix perpétuelle, on voit bien qu'elle peut tout autant se muer en une redoutable machine de guerre. Le droit qui devait plonger les forces dans un état de torpeur leur donne en réalité une mobilité nouvelle, une application inédite et légitime. Loin de rompre le cercle du militarisme, le savoir juridique le referme sur un état d'exception permanent qui autorise l'ingérence d'instances supérieures dans « l'ordre domestique national ».

33. *L'opposition universelle*, p. 358.

34. La « guerre préventive » menée contre l'État irakien pourrait s'interpréter selon ce schéma. Elle sanctionne davantage une position d'extériorité par rapport à un ordre international « idéal » qu'une menace caractérisée. Le défaut de « coopération active », invoqué à maintes reprises pour justifier l'intervention armée, désigne alors autant le refus de participer au désarmement que celui d'intégrer un ordre mondial assimilateur et « libre ».